

## CSAL DU 17 MAI 2023



### FLASH INFO CAMPAGNE IR 2023 ET SOUTIEN AU NUMERO NATIONAL 0800

Le CSAL avec à son ordre du jour la campagne IR 2023, se tenait ce matin. À la demande des syndicats, le point sur la campagne IR 2023 prévu en fin de séance a été étudié en premier, afin de permettre aux experts convoqués pour l'occasion par les syndicats, de rejoindre leur service une fois ce point abordé.

Deux experts étaient convoqués pour le service recouvrement, deux pour le pôle gestion et un collègue du pôle accueil ; ce dernier n'a pas pu venir, du fait de la saturation du service, son témoignage a été lu par les OS.

Les agents ont décrit avec précision la situation des SIP face à cette campagne IR qui a débuté sur un rythme très intensif et qui n'a jamais faibli bien au contraire.

Ainsi, les SIP de Rennes ont reçu la visite du Directeur avec madame Mlynarski vendredi 5 mai après midi. Comme ils ont pu en faire le constat, la situation est très difficile. Juste après cette visite, un message était adressé aux mêmes agents des SIP de Rennes, à 19 h 24, pour leur annoncer le passage de 4 lignes téléphoniques en renfort du numéro national 0800 à 8 lignes, soit une permanence par agent et par jour de 2h30 à compter du mardi 9 mai et jusqu'à la fin de la campagne le 8 juin.

Au vu de la situation des SIP avec les 4 vacations de renfort par jour, cette annonce a déclenché la colère des agents et a été considérée comme une pure provocation, tant sur le fond que sur la forme, c'est un sentiment d'écœurement qui domine.

Sidérés, ils ont donc décidé collectivement de réagir immédiatement en rédigeant une pétition qui concerne à la fois les agents des pôles gestion qui sont en renfort sur le numéro national et les agents du pôle accompagnement des usagers qui sont également débordés avec l'accueil physique, les permanences à l'accueil et en EFS, les e contact, le groupement téléphonique, le cobrowse etc

Deux revendications précises portées:

**Au 0800, 4 vacations c'était déjà trop, avec le cobrowse, pour tous les services des SIP sans distinction, 8 vacations, c'est NON !**

**Plus de vacations physiques à l'accueil, c'est NON !**

Soyons précis: 8 vacations de 2h30 par jour équivalent à 17 h de téléphone effectuées. En se basant sur un collègue de Centre de contact (CDC) qui travaillerait 7h30 par jour, ceci équivaut à un prêt de quasi 3 collègues du SIP au CDC et ce durant 1 mois ; la situation de nos effectifs ne permet pas un tel luxe.

Autre élément : le nombre de E contact a dépassé les 1000 dans chaque SIP de Rennes le 16 mai.

Tant sur la forme que sur le fond, c'est la fébrilité qui règne, sûrement pas la sérénité. Notre revendication est simple: 4 vacations, c'est déjà trop, faire peser sur d'autres agents que ceux du pôle gestion (pôle accompagnement des usagers, pôle recouvrement ou sur des agents d'accueil). Une telle charge supplémentaire n'est pas plus acceptable, tant nos services sont plongés dans une situation "de crise" depuis le début de cette campagne IR.

Aussi, ajouter des permanences téléphoniques de 2 h 30 à des agents déjà rincés par l'accueil physique n'est pas envisageable sérieusement, il en va tout simplement non pas seulement des conditions de travail, mais de la santé de nos collègues. Il suffit pour s'en convaincre, de voir la file d'attente devant Magenta chaque matin...

Nous l'avons rappelé au directeur, déplacer un problème ne le règle pas, ajouter de la crise à la crise non plus, il faut réduire la voilure, vous ne pouvez pas supprimer des emplois sans cesse, sans penser qu'il n'y aurait pas de conséquences sur le service public.

Interpellé longuement, la directeur leur a répondu qu'il y avait eu une incompréhension et que le message du 5 mai n'aurait pas dû être adressé aux agents.

La direction a aussi précisé avoir considéré que la pétition était « nulle et non avenue » dans la mesure où la direction aurait prévenu les chefs de service que le passage de 4 à 8 vacations était annulé.

Alors comment comprendre que le passage de 4 à 8 vacations ait bien été effectif pendant une semaine dans les SIP alors que la direction aurait annulé cette injonction ?

Nous avons été stupéfaits par cette réponse de la direction, qui a fini par assumer « un bug de communication », bug qui a laissé les agents trimer en plus de toutes leurs missions alors que la DG ne le demandait pas, c'est pour le moins incompréhensible !

Les OS ont alors demandé au directeur de prendre l'engagement de ne pas déclencher la phase 3 du passage de 4 vacations à 8 en renfort du 0800, ce à quoi il a répondu que cette décision ne dépendait pas de lui, mais de la DG.

Après ce débat riche et argumenté, le directeur a fait son mea culpa.

Les OS ont alors sollicité une interruption de séance et au retour lui ont demandé de prendre un engagement, faute de quoi, sans réponse d'ici la fin de la journée, il pourrait porter la responsabilité d'une grève le lundi 22 mai : un préavis de grève a été déposé dès aujourd'hui 17 mai en début d'après midi.

Le directeur a alors pris l'engagement devant les OS

- de renforcer les SIP en effectifs (il n'a pas précisé sous quelle forme)
- et de demander à la DG la limitation du renfort au niveau national du 0800 à 4 vacations pour la DRFiP 35 et de nous tenir informer dès la réponse de la DG

Les élus CGT

*Rennes, le 17 mai 2023*